

Mémoire présenté dans le cadre du
Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouatouchouan
Village Historique de Val-Jalbert
11 avril 2012

Présenté par
Marie-Claude Paris Tanguay
765, Boulevard de l'Anse
Roberval, Québec
G8H 1Z1

Présenté à
Bureau des Audiences Publiques en Environnement
18 avril 2012

Pour mon fils, Élio
Parce qu'on n'hérite pas de la terre de nos parents,
on l'emprunte à nos enfants.

Remettre les pendules à l'heure....à l'heure du temps!

Voyons voir ce que disent vraiment les mots, tout au moins ce que j'en comprends, en me basant sur le Multi Dictionnaire de la Langue Française 2003 et sur ce qui s'est dit en première partie des audiences publiques.

Lorsqu'on me parle d'acceptabilité sociale, je comprends qu'il s'agit de l'ensemble des caractéristiques qui font qu'une chose mérite d'être acceptée, d'avoir l'accord de la société. De la société en tant que communauté humaine ou de société commerciale de portefeuille? L'acceptabilité sociale, en tant que communauté humaine, ne peut se passer d'une approche transparente.

Avec cette approche transparente, j'entends qu'on parle d'une approche claire, limpide, facile à comprendre. Par contre, avec à peine un peu plus d'une vingtaine de personnes de la MRC Domaine-du-Roy qui ont participé au référendum, du à un manque délibéré d'emphase public sur l'événement; avec des milliers de dollars, voire des millions, déjà dépensés pour la conception du projet, et ce sans que la majorité de la population soit au courant; avec de multiples réponses évasives lors de la première partie dite informative des audiences publiques, truffées de à notre avis, qui n'ont aucune valeur significative; et avec une promesse d'enfouir le plus possible les traces de la dévastation à venir, tout en bloquant l'accès au site pendant ce temps, je ne vois vraiment pas ce qu'il y a de transparent là-dedans.

Lorsqu'on me parle de gestion environnementale, j'entends qu'on fait référence à une gestion relative au milieu dans lequel on vit. On parle sûrement de milieu politique et économique, car si on parlait vraiment de milieu culturel et de protection de l'environnement, il serait impératif de conserver le patrimoine naturel et de lutter contre la pollution, contre la dégradation du milieu naturel.

Lorsqu'on parle de développement durable, j'entends qu'on parle de progrès, de croissance, d'épanouissement complet, pour atteindre une plénitude, en totalité et en force, qui doit durer longtemps, de manière stable. Avec toutes les valeurs collectives qui seront bafouées, avec la multiple menace planante de tous les risques inhérents au projet : sur les écosystèmes, sur l'effritement possible de la paroi rocheuse et sa défiguration irréversible, sur le tourisme étranger, sur la limitation d'accès à la clientèle locale, sur la possibilité d'être obligés de louer les infrastructures après 40 ans et j'en passe; comment seulement même penser à parler de développement durable? C'est, Monsieur le Président, nous mentir en nous prenant pour des analphabètes.

Lorsqu'on parle de levier communautaire, je ne pense pas qu'on parle d'une tige pouvant tourner sur un point d'appui pour soulever des fardeaux pour le bien du groupe de personnes qui vivent ensemble et qui forme notre communauté. Je pense plutôt qu'on parle de l'effet de levier, de l'effet d'accroissement exercé par l'endettement sur les bénéfices d'une entreprise, et ce relativement à un petit groupe de personnes qui partagent les mêmes idées et poursuivent un même objectif, c'est-à-dire le promoteur.

D'ailleurs, si on nous parlait d'un réel stimulant économique local, on parlerait de création de plusieurs emplois permanents. Pas d'inciter, d'encourager, l'ensemble des faits relatifs à la production, sans égard à la réelle répartition des richesses de la collectivité, c'est-à-dire, du patrimoine.

Introduction?...Long préambule plutôt...

On nous dit que l'implantation d'une centrale moderne et de nature industrielle, à l'intérieur du site Historique de Val-Jalbert, aiderait à démarquer le passé du présent... en regardant l'allure dévastée qu'avait Val-Jalbert, sur les photos d'époque, je me questionne : N'est-ce pas plutôt le futur qu'il nous faut démarquer des autres temps? Je crois fermement que nous sommes victimes d'une contradiction temporelle, doublée d'un délire fiscal, qui infirme nos valeurs actuelles.

Je pourrais en effet vous parler des multiples dégâts qu'occasionnerait ce projet.

Dynamitage, transport, construction de routes, déboisement, altération irréversible des écosystèmes de la faune et de la flore, effritement possible et jugé mineur en importance de la paroi rocheuse de la chute, poissons geler au fond de la rivière en hiver; pour n'en nommer que quelques-uns.

Je pourrais aussi contester l'apport économique d'un tel projet. Dire par exemple qu'une grande partie des redevances à court terme font partie du coût prévu des opérations. Qu'après 40 ans, les infrastructures risquent de nous être louées par l'État, littéralement après avoir terminé de payer, pour que nous puissions continuer de les exploiter. Que nous n'avons pas besoin de plus d'énergie hydroélectrique et que nos surplus sont vendus à rabais, à l'étranger, pendant qu'on augmente le prix que nous, Hydro-Québécois, payons. Qu'un tel projet, en décourageant les touristes étrangers et en limitant l'accès au site à la clientèle locale, ne contribuera pas à la pérennité du Parc.

Je pourrais m'étendre sur le fait que la société de l'énergie communautaire extrapole, donc déduit à partir de données partielles, quand elle se targue d'être centrée sur l'acceptabilité sociale, sur une gestion environnementale et sur une approche transparente. En effet, même si l'argent qu'elle va chercher vient de l'ensemble des Québécoises et des Québécois, je doute fort qu'elle ait questionné la majorité de ces personnes sur le sujet.

Je pourrais continuer ainsi bien plus longtemps après que mon temps d'expression soit écoulé. Mais puisque je ne possède ni les connaissances pointues requises sur ces sujets, ni le verbe nécessaire à l'étourdissement social, qu'il me faudrait créer pour que mon discours atteigne les instances visées, je me ramène à l'essentiel :

Comment, dans la réalité, dans notre époque et dans nos valeurs actuelles, comment, avec un site touristique et historique possédant une valeur patrimoniale, appartenant aux MRC et donc aux citoyens, comment le promoteur en arrivera-t-il à faire ce qu'il veut de ce joyau collectif?

En se servant de l'ignorance. Et du sentiment d'impuissance des citoyens. Mais, surtout, en jouant sur les mots.

Lorsqu'on nous parle d'intégration harmonieuse au Village de Val-Jalbert, je doute fort qu'on ait à l'esprit de faire entrer le présent projet dans l'ensemble du site, en respectant l'équilibre de cet ensemble. À moins que l'on ne considère qu'une seule partie, mercantile, de l'ensemble du village.

J'ajoute une petite touche humoristique, question d'alléger le tout; quand on parle de mettre à profit une caractéristique propre à l'histoire de Val-Jalbert, en ajoutant un revêtement de bois à la centrale, j'entends que, soit on nous prend vraiment pour des épais, soit le promoteur est à court d'arguments, soit il y a effectivement un grave problème de panne d'imagination au sein de ceux qui disposent des moyens financiers.... Ça s'engage, de l'imagination! Surtout quand les moyens sont généreux...

Allons un peu plus loin....

Nous nageons ici en plein délire linguistique, me direz-vous! C'est pourtant ce qu'on nous sert, jour après jour, dans les réseaux d'informations.... Alors, sur cette lancée, allons un peu plus loin!

Partons du mot valeur, puisqu'il est si indispensable en ce monde... La valeur, Monsieur le Président, peut s'évaluer en termes d'argent, bien sûr. Par contre, la valeur d'une chose, parlons ici de la noble et majestueuse chute de Val-Jalbert, la valeur donc, peut aussi représenter son importance, sa qualité.

En diminuant, ou en cherchant à diminuer cette forme de valeur propre à notre chute, on la dénigre, on la déprécie. Elle mériterait de biens grands honneurs, mais non, on s'entête à la rendre sans éclat, à ternir son honneur en la dépréciant, ce qui s'appelle, Monsieur le Président, déshonorer. Déshonorer cette chute de grande valeur, la traiter avec une indifférence hautaine mercantile, c'est lui témoigner du mépris, la rendre méprisable pour ce qu'elle est vraiment, ce qui peut se résumer à l'intérieur du mot avilir.

On parle ici de l'avilir, Monsieur le Président. Hors, avilir, c'est aussi synonyme de dégrader. Parce que c'est exactement de cela qu'on parle ici, de dégrader, de faire perdre son grade à un monument naturel, de le mutiler.

Monsieur le Président, le vandalisme ne représente rien d'autre que l'action de détruire, de mutiler des œuvres d'art, des édifices, etc. Si nous considérons donc ce projet de vandale, on peut voir qu'il s'agit d'une personne qui détruit, mutile volontairement une œuvre d'art, un site, etc.

Je considère que ce projet de vandalisme est de surcroît diffamatoire envers la population du Lac-St-Jean, puisqu'il portera internationalement atteinte à la réputation des propriétaires de ce projet en nous mettant dans le même panier, étiqueté vandales, que le promoteur.

On va tous être considérés comme responsables, en tant que détenteurs collectifs de ce site, de ne pas avoir fait avorter ce projet. Je m'y suis toujours refusé, je m'y refuse toujours et je m'y refuserai toujours.

Mes inquiétude(s) : Malaise causé par la crainte, l'anxiété, l'incertitude par rapport à un danger, à un évènement malheureux.

Les administrateurs nous disent qu'ils ont la profonde conviction d'avoir déployé tous les efforts nécessaires dans le but de soumettre à cette Commission un véritable projet de développement durable, qui possède tous les attributs pour marquer le temps et qu'il réunit toutes les conditions pour en faire un véritable modèle en matière d'énergie communautaire. Par contre, le promoteur avoue qu'il n'a pas pu faire une vérification complète, étant donné que c'est très difficile d'accès, et qu'il ne pouvait pas descendre d'équipements lourds, genre bateau, moteurs hors-bord, etc., à cet endroit.

Les experts en environnement nous confirment que les vérifications qui ont été faites sont forcément incomplètes à cause de cela et que l'incertitude est de cette nature, qu'elle est au niveau de la valeur réelle des habitats qu'on y retrouve. Je doute fort qu'une vision vraiment holistique soit possible, pendant le peu de temps prévu par le promoteur pour terminer ses investigations, avant d'amorcer la construction.

Le promoteur se dit transparent, en nous servant comme argument que des suivis serrés auront lieu après la construction, qu'il est convenu avec la Corporation de Val-Jalbert que le bloc de 1858 heures de débit esthétique promis pourrait être réaménagé dépendamment des besoins de la Corporation, sur laquelle la responsabilité des questions relatives à l'accès du site est rejetée. On s'entend que la Corporation a tout intérêt à ce qu'il n'y ait pas foule de clientèle en dehors de ces heures et à éventuellement les diminuer.

Je vous retourne donc, Monsieur le Président, une de vos propres questions : Mais si le projet est concrétisé, est-ce qu'il ne sera pas trop tard? Je crains que oui. Ce ne sont pas quelques ajustements post-vandalisme, avec quelques amendes dérisoires s'il y a lieu, qui remettront à l'état naturel 53 millions de dollars, déjà affranchis de toute façon de leur dévastation. Surtout avec un système législatif favorisant toujours le culte du veau d'or.

On nous aveugle aussi avec de beaux mots, qui disent viser au développement d'une expertise locale et régionale en matière de développement de pareils projets. Je n'y vois absolument rien de rassurant pour l'avenir...

La longue période de stagnation de Val-Jalbert, mentionnée en audiences, n'est rien d'autre selon moi qu'un symptôme du long processus dégénératif du site Val-Jalbert, processus qui, s'il n'était pas délibérément prémédité depuis l'avortement du projet de mini-centrale de 1994, aurait été arrêté et pris en main depuis longtemps.

Cela revient à dire que sans les avantages d'évasion fiscale dont profiteront les sommes d'investissement prévues, le promoteur ne serait pas intéressé à investir dans un autre projet, moins coûteux, générateur d'emplois, basé sur l'énergie créative des citoyens, même si un tel projet permettait de faire vivre le site, par la clientèle locale d'abord, ce qui, par la suite, attirerait inévitablement le tourisme.

Il y aurait moyen de véritablement marquer le temps, si les mêmes sommes qui ont été dépensées à venir jusqu'à maintenant avaient été investies dans la conception d'un vrai projet de développement durable, qui serait à coup sûr déjà comptable.

Conclusion?...Pas vraiment, mais bon...

Monsieur le Président, avec tout le respect que je vous dois, entendez, et s'il-vous-plaît, faites entendre, qu'il n'appartient qu'à nous, citoyens certes, mais aussi à nous tous, de regarder ce projet d'un œil lucide, conscient, juste, avec une vision d'avenir empreinte d'imagination.

L'avant-garde se situe toujours dans une part de risque. Faire confiance, entre autres, à la jeunesse désireuse de changement peut, de manière beaucoup plus marquée, mener à un véritable apport avant-gardiste, tout en représentant ce risque j'en conviens.

Une bonne dose de confiance en de nouvelles idées doublée d'un lâcher prise au niveau de la mainmise économique et de l'évasion fiscale seront nécessaires à l'élaboration de véritables projets novateurs; toutefois, une relation de mentorat avec, par exemple, ces gens du promoteur, pourrait mener à faire voir le jour à une panoplie de jamais vu avec bonne rentabilité.

Il est temps, Monsieur le Président, d'unir nos compétences. Pour arriver à développer l'économie, pour de vrai, pour en retirer une réelle fierté, et pour devenir un exemple à suivre pour tous les autres détenteurs de richesses collectives.

Je suis, Monsieur le Président, une femme, une mère, une propriétaire de petite entreprise, une travailleuse dans le domaine communautaire, une étudiante non financée, une bénévole, une citoyenne et une habitante de la terre; le tout de manière responsable.

Je m'exprime ici en tant qu'humaine qui fait sa juste part, autant en contribution sociale, qu'en tentant de conscientiser la population sur ses droits et ses devoirs qui vont avec.

Je vous prie de vous assurer que mon message parvienne à tous les humains membres du comité, ainsi qu'à tous les humains membres du Promoteur.

S'il est vrai qu'on débute l'analyse environnementale, et qu'on n'en est pas encore à la phase d'acceptabilité, comme le disait Mme Mireille Paul, ne laissez pas notre joyau à tous se sublimer vers un monde de paradis d'évasion fiscale.

Je suis, Monsieur le Président, une porte-parole représentative du peuple lucide. Vous êtes, Monsieur le Président, notre porte-parole à toutes et à tous.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre attention,

Marie-Claude Paris Tanguay

